

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 19 (1911)
Heft: 12

Artikel: Orbe sous les sires de Montbéliard et de Chalon d'après les comptes inédits de la ville
Autor: Barbey, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-17806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N. Louise-Dorothée d'Estavayer était sœur de n. Daniel-Philippe d'Estavayer, le père d'Esther-Elisabeth d'Estavayer. Celle-ci était donc cousine germaine des enfants de n. Béat-Jacob Mestral, seigneur de Combremont-le-Grand.

Le petit François de Combremont dont il est question comme vivant en 1711, d'après le livre de mémoire d'Esther-Elisabeth d'Estavayer, était le neveu et non le frère de Marguerite et de Marie de Combremont. Ces demoiselles avaient un frère n. Jean-François Mestral, coseigneur de Combremont-le-Grand, avoyer de Payerne, qui en 1696 avait épousé Anne-Judith Tavel, fille de David Tavel, avoyer de Payerne. De ce mariage est issu François-Jérosme-Nicolas, baptisé le 4 octobre 1707 et qui épousa le 8 août 1729 Elisabeth-Marie Comte, fille de l'avoyer de Payerne, Daniel Comte.

Ma famille possède le psautier d'Esther-Elisabeth d'Estavayer.

« Les psaumes de David par Clément Marot et Théodore de Bèze se vendent à Charenton par Estienne Lucas, marchand-libraire, demeurant à Paris, rue Chartière près le Puits Certain à la Bible d'or. MDCLXII.

» ... Ce livre porte la signature de Mademoiselle d'Estavayer, » Esther Elizabeth de Stauay » suivie d'un paraphe ».

Ma famille possède aussi un grand bahut qui provient de n. Beat-Jacob Mestral, seigneur de Combremont-le-Grand, sur lequel on voit ses armes et celles de sa femme n. Louise-Dorothée d'Estavayer.

Paris, le 26 octobre 1911.

C. DE MESTRAL.

ORBE SOUS LES SIRES

DE MONTBÉLIARD ET DE CHALON

d'après les comptes inédits de la ville.

(Suite.)

LE CLERGÉ. LES CLARISSES.

Les sept églises de la ville d'Orbe au ^{xv}^e siècle, sur lesquelles nous reviendrons plus loin, étaient desservies par un

certain nombre de prêtres et de clercs, qui formaient un collège appelé *la clergie*. Nos comptes n'en font guère mention. Le rôle du gîte de 1462 nous donne seulement les noms de trois chapelains : Dom Jaquemin Delloz, dom Pierre Olar (Holard), dom Jaquemin Magnin. Nous avons vu quelle résistance rencontrèrent les gouverneurs auprès de *la clergie* d'Orbe pour obtenir sa part de contribution dans le gîte de 1454. En 1405, il est fait mention d'un prêtre, dom Hugoz, revêtu du titre de vicaire et qui était peut-être le chef du clergé d'Orbe.

Mais pour développer la ferveur des sentiments religieux des habitants d'Orbe, ferveur qu'attestait déjà le nombre et la richesse des églises de la ville, des ecclésiastiques de passage, des « prêcheurs », étaient appelés presque chaque année, à l'occasion des grandes fêtes de Pâques, de l'Ascension, de la Nativité. C'était tantôt un carme de Pontarlier, tantôt un moine du couvent de la Madeleine de Lausanne ou même un des pères confesseurs du couvent des Clarisses de la ville. A ces visiteurs spéciaux, la ville faisait toujours présent d'une somme d'argent.

Compte de 1454-1455 : A frère Damyeur, lecteur du couvent de la Magdelaine de Lausanne, lyquel preschat à Orbe la symaine de l'Ascension Nostre Seigneur (27 mai-1^{er} juin 1454) par aulmône à luy faite xx s.

A frère Francois Mirour, aultrement Philibert, prechour carmaz de Pontalié, qui prescha Orbe le dimenche de Remiscere (2 mars 1455) et toute la semaine jusque le dimenche de Oculi (9 mars 1455) xxx s.

Compte de 1458 : Por trois pot de vim et quatre payn doné à frère Joham Marchiam et au frère qui preschat à l'Ermitage, le jour feste Nativité Nostre Dame (8 septembre 1458) ij s. v d.

Compte de 1461-1462 : Par le comandement du conseil à

frère Damyan Jacopyn, qui a preschier Orbe, la dymenche, lundi, mardi et mercredi devant feste Saint Sebastiam (17-20 janvier 1462) x s.

Compte de 1462: Eis religieuses de Saincte Clare por achiter ung abit à frère Henry qui a preschier la passion le grant veuredy (16 avril 1462) ou por faire ce que myeux lour semblerait xl s.

Compte de 1465-1466: A frère Franceis, lecteur du couvent de frère Jacopin de Lausanne, qui preschat de le commencement de caremaz jusque ou jeudi aprest Reminiscere (23 février-6 mars 1466) xx s.

Compte de 1466: Chiez Piere Saget, pour les despens fait par frère Philippe, carme de Gex et son compagnyon, qui preschat Orbe la dimenche de la Exaltacion de Saincte Croy (14 septembre 1466) xl s.

S'ils accueillirent avec empressement ces ecclésiastiques, les gouverneurs d'Orbe semblent avoir redouté l'arrivée d'autres visiteurs. Il s'agit des inquisiteurs de la foi, dont la mission était de contrôler l'orthodoxie des croyances et de sévir énergiquement contre les hérétiques. Nous savons par des documents du temps qu'on brûlait encore sans façon les malheureux suspects d'appartenir à la secte des Vaudois, et les comptes de la maison de Chalon font allusion à plusieurs de ces supplices. Quelles raisons engagèrent les gouverneurs d'Orbe en 1459 à refuser la prédication à l'inquisiteur de la ville ? Nous l'ignorons. Ils réussirent cependant à le persuader de prononcer son sermon à Rances.

Compte de 1459: A Estevenyn de Joigne et à Piere d'Ar-nex, tramis à Lausanne parlé à l'enquisitour de la foy pour transporter le sermon en autre lieu, qui avois entrepris de fayre à Orbe, et le transportat pour amour de la ville à Rances et y demoiroit dus jour, le mescredi et jeudi feste

Translacion Saint Bene (Benoît) (11 et 12 juillet 1459)
ensy xx s.

Chiez Piere Saget, pour despens fait chiez ledit Piere par
l'enquisitour et son clert, sambadi (12 juillet 1456) au soppé
et dimenche ou digné, quant il ala preschiez à Rances x s.

C'est le 17 septembre 1426 qu'une bulle papale autorisa
la fondation à Orbe d'un couvent de Clarisses, à la requête
de Jeanne de Montbéliard, première femme de Louis de Cha-
lon. Plusieurs auteurs ont raconté l'influence bienfaisante
exercée dans la petite ville par ces humbles sœurs. Leur
charité et leurs aumônes les rendirent si populaires qu'elles
bénéficièrent bien vite des faveurs des princes et des gou-
verneurs. Tandis que les sires de Chalon, à chacune de leurs
visites à Orbe, ne manquaient pas de leur faire des distribu-
tions de froment ou de vin, la ville témoignait, elle aussi, sa
gratitude aux religieuses, soit en les aidant dans la réfection
de la cloche de l'abbaye ou la réparation des bancs de leur
chapelle, soit en leur restituant la valeur des torches
qu'elles avaient perdues dans un incendie. En outre, elles
recevaient fréquemment des présents en nature, pain, pois-
son, viande.

Les souvenirs que laisseront, à Orbe, les Clarisses, long-
temps après l'introduction de la Réforme, les noms de
Madame Loyse de Savoie et de Philippine de Chalon, diront
la faveur dont jouit toujours dans la ville la maison fondée
par la piété de Jeanne de Montbéliard.

Compte de 1429 : Item pour sept charrées de bois don-
nées de part la ville eis sœurs cordelières, la veille de Cha-
lande, par l'ordenance du conseil, présent en la délivrance
dudit bois, le recepveur et Jaques d'Arnex xxix s.

Compte de 1432 : Pour la donacion et adjutoire que la ville

ait fait du commandement de tout le conseil pour la réfection
de la cloche de l'abaye vi livres.

Compte de 1458 : Par le comandement et ordonnance de
tout le conseil eis religieuse de Sainte Clare d'Orbe por les
banc fait en lour yglese xxiiij s.

A Piere Saget, le benoit sambadi, por quatre pot de vim
et six miches de payn et por poyson porter et doner eis cor-
delier de Sainte Clare iij s.

Compte de 1461-1462 : Eis sœurs de Saincte Clare por
certaynes torches qui se disoient estre perdues par le feu
d'Orbe xij s.

Les œuvres de charité comprenaient aussi des associa-
tions ou confréries, comme on en rencontrait alors dans
presque toutes les localités du Pays de Vaud. A Orbe, nos
comptes en mentionnent deux, celles du Saint-Esprit et
la confrérie de Dieu¹.

Compte de 1408 1409 : Item paier de la volonté du con-
seil à Joham Barber, Jaquet Grivat, Joham de la Verne, Wyl-
lamet Mauparlent, tam comme rectour de la confrérie de
Deu vij livres, xvj s.

EGLISES ET CHAPELLES

A l'époque où commencent nos comptes, l'église d'Orbe,
seule survivante aujourd'hui des sept églises de la ville énu-
mérées par Pierrefleur, n'était encore qu'une chapelle. Les
comptes ne la désignent alors que sous cette appellation.
Son origine remontait au xii^e siècle, nous dit de Gingins,
date de la fondation de l'hôpital d'Orbe ; la chapelle annexée

¹ Celle-ci semble avoir possédé un hospice appelé en 1518 « la sainte
mayson Dieu, c'est assavoir l'hospitaul des membres de Dieu » dont le
recteur était à cette date Guillaume Chollet. *Reconnaisances d'Orbe en*
1518, fol. 274, aux Archives cantonale vaudoises.

à l'hospice était dédiée à la Vierge Marie. Deux causes contribuèrent à donner de l'importance à cet humble édifice et à le transformer en église paroissiale de la ville : l'abandon de la plaine de l'Orbe, où s'étaient établis les premiers habitants, l'émigration des générations postérieures vers la partie supérieure du bourg, qui fit déserrer les églises de Saint-Germain et de Saint-Martin bâties dans cette même plaine, puis, un incendie qui détruisit la ville haute au commencement du xv^e siècle. Nos comptes ne nous fournissent malheureusement pas la date exacte de ce sinistre. Cependant, guidés par une charte de 1408, qui autorisait les gens d'Orbe à reconstruire leur église, et par le texte inédit de nos documents, nous pouvons avancer que cette reconstruction fut décidée au mois d'octobre 1407. L'extrait suivant parle du toit de la chapelle refait en 1405. A cette date l'incendie s'était-il déjà produit ? Cela est peu probable. On pourrait donc admettre que le sinistre eu lieu entre 1405 et 1407.

Compte de 1404-1406 : Item pour v milliez et dimiez (demi) d'encelloz (tuiles) achitez le londi feste Saint Pieroz et Saint Poz, l'an que dessus (29 juin 1405) pour recrovy la chapelle d'Orbe, coste le milliez iij s. et dimiez, valent
xix s. iij d.

Et pour i pot de vin de marchiez v d.

Item pour v milliez et dimiez de clavyn pour la dicte chapelle achitey de Jehan Gratens et Jehan Brochet, le milliez iij s. et quatre deniers, valent
xviiij s. iiij d.

Item por ij journées de chapuis pour l'employez iij s.

Item pour son despens fait chié Brochet iij s. vij d.

Item et pour dus ovrez avoy luy par jour xiiij d. valent
ij s. iiij d.

La reconstruction de la chapelle fut donc résolue dans l'automne de 1407. Un maître d'œuvres de Grandson vint à Orbe le 15 octobre pour examiner l'ouvrage, et au printemps

de l'année suivante, nos comptes font mention d'un marché à ce sujet conclu avec Yvonet de Berchier. Le travail dut être rapidement mené, puisque cette année encore, on s'attaquait à la voûte de l'édifice.

Compte de 1407-1408 : Item loz samberti devant le Saint Gaul (15 octobre 1407) venit à Orba ly motet de Granczon pour voir loz tache de la chappellaz et despendit tam il (lui) come son compagnion, tam le dimenche comme loz dilon (lundi) iiij s. iiij d.

Item pour loz marchié fait à Yvonet de Ber[chiez] [pour]¹ loz tache de la chappella que il avoit retenuz en tache...² doner (illisible)

Item païé à Wylliamme Bullet et à son nevouf (neveu) pour la faczon de la vote de la chappelle, présent Jeham David, Jeham de la Serraz, par la maing Jehan Bernard xxxiiij s.

Item pour ung pot de vin vi den. et maylle (obole).

Les lacunes des comptes pour les années suivantes ne nous permettent malheureusement pas de connaître la date de l'achèvement et de la consécration de la *grande église*, selon l'expression de Pierrefleur. De Gingins s'est étendu assez longuement sur les modifications apportées au plan de l'édifice. Ses proportions furent augmentées, on ajouta de nouveaux bas-côtés au nord et au sud. Vingt ans plus tard, l'état du toit réclamait déjà des réparations ; il semble qu'une partie de celles-ci seulement fussent à la charge de la ville. La tuile nécessaire fut achetée à Bevaix, dans le canton de Neuchâtel, et fut amenée par eau non seulement à Yverdon, mais jusqu'à Orbe. Ainsi en 1430, la rivière de l'Orbe était navigable, et la ville possédait même un port, le *Recorboz*. C'est à cette même époque qu'on construisit ou qu'on réédifia le maître-autel de l'église, orné bien postérieurement d'un

¹ Le cahier est endommagé ici.

² Idem.

drap rouge à broderies. On voyait aussi à l'intérieur du sanctuaire des vitraux, mentionnés en 1460, et un baptistère, pour lequel un drap noir, à franges blanches, fut confectionné en 1471.

Compte de 1429-1430: Item à Symon de Giez pour une partie de trois milliers de tielle achitée pour recouvrir une partie de la chapelle iiij livres x s.

Au dit Symon pour amenez la dicte tielle deis Beveis jusques au pont d'Orbe, comme pour les despens de ceulx qui l'amenayrent II s.

Item pour le digné dudit Françoys, gouverneur, qui fut recevoir la tielle dessus désignée au port du Recorboz et ycelle mit ensemble ?

Item au banerez de Joigne pour l'achat de la pierre du grant autey de la chapelle vendue et rendue en la dicte chapelle LXXij s.

Item au maczon qui a fait l'autey de la chapellaz et la chambre (montant, maçonnerie?) dudit autey, comprises toutes choses nécessaires audit ouvraige excepté la chaul vj livres.

Missions pour recouvrir la partie de la chapelle qu'estoit à la charge de la ville, ensemble pour augmenter des ehynaulx :

Pour euf mis audit cyment v s.

Pour cinq pot de vin aigre iiij s. ix d.

Pour quatre pot d'oille achité de Mengin xij s.

Pour seze livres et demi de pois iiij s. x d.

Pour demi mui de chaul pour le porpoent vj s.

Compte de 1459-1460: A Pierre Grivat, pour achat d'une coverte rouge, figuerée, mise sur loz grand aultez de la chapelle, présent une grand partie du conseil, le jour Translation Saint Nycolas (9 mai 1459) xliij s.

A maistre Agnus, peintre et verner, qui visitat le verrires de la chappelle le jeudi avant feste Aparition Nostre Sei-

gneur (2 janvier 1460) pour le vin à luy donné, présent Jaquex d'Arnex, Estevenyn de Joigne xij d.

Compte de 1471 : A Estevenete, feme de Estienne Escuer, por achat de quatre aunes de bone tele neuve, de elle achitées, chascune aune por le pris de deux s., por faire la coverte du batitière et ainsi viij s. Item et payez à Girart Barbier, codurier, por tyndre en noer lesdites iiij aunes de tele et faire la fason de la dicte couverte, payez c'est assavoir vuyt s. Item et por une aune de fustenne blanc mise en la croix de la dicte coerte payez ij s. et vj den. Item et por quatre aunes de fringes blanches achitées de la feme Pierre Gauthier, qui les fases paier deux s., présent à talier et employer la dicte tele Piere Grivat et plusieurs autres, et ainsi pour tout, valen les dictes particules, ces assavoir xx s. vj d.

En 1462, le passage d'un prédicateur à Orbe, frère Henri, entraîna la réfection de la chaire de l'église, cette chaire probablement qui joua un rôle si capital un demi-siècle plus tard, lors des prédications de Farel et de Viret. Puis, en 1471, le beffroi de l'église, qui supportait la cloche, est reconstruit. Enfin, nos comptes signalent aussi l'existence d'un bénitier à l'entrée de l'église, et le sol pavé de celle-ci.

Compte de 1461 : A Joham Bertyn, chappuis, demorant Orbe, por trois journées et demye faites et mises par ledit Johan en faisant la chayère (chaire) toute neuve de l'église por preschier x s. vj. d.

Compte de 1462 : A Jehan Licron por le pavement fait à l'entrant de l'église prest de la aigue benoite (eau bénite) viij s.

Compte de 1471-1742 : A Jehan Sarragin, chappuis, por oster et remectre, desjoyndre et resjoyndre le tabernacle qui est sur l'autez de la croix, dedans l'église por monter le beffre au clochier — xxiiij s.

Au même pour la composition et faczon du beffre de chasne par lui mis et fait au chochier de l'église xix livres.

Au dit por le petit beffre sur lequel il et la petite cloche audit clochiez nécessaire de faire xxvj s.

Pour les despens de xij companyon... qui ont monté les trois cloches dy le beffre vieliez en aut et descendues aut beffre neuf por assurer et soner por le temps et autres choses, come néessitez estoit de le faire xiiij s.

A Joffre Magnyn, maczon, por estoppé et remuerer le pertus du clochier por lequel l'on avoit monter au clochier le beffre des cloches... ausi d'escoppé les vielies pertus des cordes en la vote dudit clochier xvj s.

L'église de Saint-Germain, autrefois paroissiale d'Orbe, occupait l'emplacement du cimetière actuel, c'est-à-dire la plaine sur la rive gauche de l'Orbe. Malgré l'importance prise par la chapelle devenue la *grande église*, Saint-Germain continua d'être entretenu et réparé au xve siècle, comme en témoignent les extraits suivants. Le toit, sur lequel portèrent surtout les réparations, dut être fort endommagé pendant l'attaque des troupes suisses, car, en 1476, il fallut le refaire.

Compte de 1407-1408 : Item le dimenche devant la Nativité Nostre Dame (4 septembre 1407), layssié en tache à Joham David et à Perrod Belmont loz clochié de Saint Germain, et pour affretei loz tel (toit) dudit mostier de Saint Germain, présent Henri Pitipaz, Joham de la Comba et plusieurs autres iiij livres.

Compte de 1454-1455 : A Jehan Davy, Guilliermyn Bayet et Emonyn Guefit, en deduction de l'ovrage du clochiez de Saint Germain par lour devoir faire pour le pris de xj livres xiiij s. iij l. xv s.

Ces textes nous apprennent aussi qu'il y avait un cimetière et un charnier autour de l'église de Saint-Germain.

Compte de 1458 : A Francois Pictonet por trois muis d'arene por reffaire l'entrage du cimetière de Saint Germain et aussi por mener de la chaut ij s.

A Johan Holar, maczon, por aduber et recoper la gotyère qui estoit sur l'autez de Saint Jehan Baptiste en la chappelle vj s.

Compte de 1461 : A Perrod Chambaz, chappuis, pour estopper les gotières qu'estoyent au toit de Saint Germain à la part du vent. Item pour reffaire la portète qui est au plus près du charnyer xv s.

Quant à l'église de Saint-Martin, voisine de Saint-Germain, mais située sur l'autre rive de l'Orbe, près de la route de Chavornay, de Gingins avance qu'elle tombait en ruines au xv^e siècle, parce que les visites diocésaines de 1416 et de 1453 n'en font pas mention. Or, s'il en faut croire nos comptes, cette église était encore à cette époque bel et bien debout et nullement en ruines, puisque des réparations au toit et à l'autel de l'édifice sont signalées en 1454.

Compte de 1454 : A Octhonyn Fagniez pour l'ovrage et couverture par luy fait sur l'église de Saint-Martin x livres.

Por ceux qui mynèrent la pierre de l'autez de Saint-Martin, le mardi avant feste Saint Martin (5 novembre 1454) iiij s. vj d.

A Pierre Bolliat, pour dues livres de fert ovré mises eis angon (crochet) et verrellières (verrous) de l'armeron (armoire) dudit aultez xvj d.

A Octhonyn Lagniez pour la faczon de genes¹ de Saint Martin xxiiij s.

¹ Ce terme, qui vient de la forme latine *januas*, indique les portes. (Communication de M. Albert Næf.)

Compte de 1459 : A Rolet Aubertier et à Johannod Pictet, maczon, pour chavoné (crépir ?) le mur de Saint-Martin

xxx s.

Le toit de l'abbaye des Clarisses, que désigne probablement l'expression de *moûtier*, était couronné d'une croix, à laquelle pendait une flamme de couleur, et en 1463, la ville dépensa 24 sous pour refaire des chasubles dans ce même bâtiment.

Compte de 1458 : A Girard le codurer (tailleur) por reffaire et réparer le petit confanon (gonfalon, étendard) de la crois du mostier, comme esté nécessité iiij s.

Compte de 1463 : Pour achat de une pièce de fustanne continant xij aulnes et dimis, achitées pour remendeir et reffaire le chasubles du mostier, achité à Genève par Glaude Darbonyer xxiiij s.

Orbe possédait encore un édifice plus humble. C'était l'*ermitage*, juché sur la pente abrupte de la rivière, au-dessus du pont de pierre, dont nous allons parler tout à l'heure. En reconnaissance des services rendus par le pieux solitaire qui l'habitait, Girard Borellier, la ville s'était chargée en partie de l'entretien de sa cabane.

Compte de 1454 : A Jehan Pilioux pour radoubé la serralliez de l'ermitaige et pour dues clés iij s. iiij d.

Compte de 1458 : Por trois pot de vin et quatre payn doné à frère Johan Marchiam et au frère qui preschat à l'ermitage le jour feste Nativité Nostre Dame ij s. v d.

Compte de 1462 : A André Breschon, le sambady saint (9 avril 1463) pour ostez ung chiem mort qui estez ouz grand chymin prest de l'ermitagiez, qui pueu (puait) si maul (mal) que l'on ne poeit aller par ledit grant chimyn vj d.

(A suivre.)

F. BARBEY.